



Cofinanziato  
dall'Unione europea



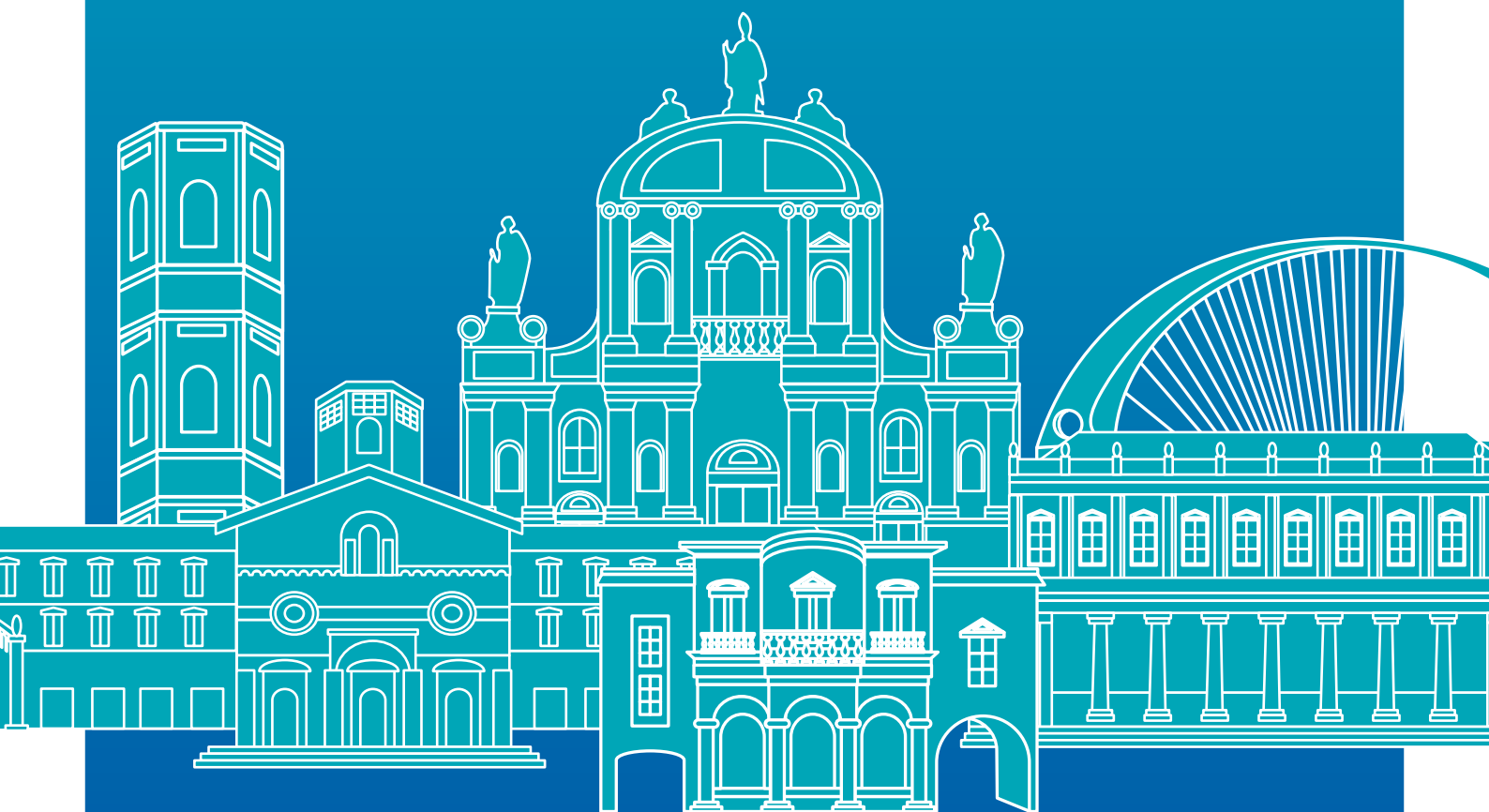
MINISTERO  
DELL'INTERNO

## FONDO ASILO, MIGRAZIONE E INTEGRAZIONE 2014-2020

Obiettivo Specifico 2 Integrazione/Migrazione legale – Obiettivo Nazionale 3 Capacity Building  
PROG – 3844 POSTER – POTENZIAMENTO SERVIZI TERRITORIALI PER IL DIALOGO INTERCULTURALE

# REGROUPEMENT FAMILIAL

demande  
documents requis  
procédure  
inscription à l'État civil



dernière révision : novembre 2023



Prefettura di  
Reggio Emilia



POSTER  
Potenziamento Servizi  
Territoriali per il dialogo interculturale



FONDAZIONE  
E\*35  
PER LA PROGETTAZIONE INTERNAZIONALE



Centro Interculturale  
MONDINSIEME  
Intercultural Centre



caleidos  
COOPERATIVA SOCIALE

# POUR QUI PEUT-ON DEMANDER

## LE REGROUPEMENT FAMILIAL ?



CONJOINT



ENFANTS  
MINEURS



ENFANTS MAJEURS  
AVEC UNE INVALIDITÉ  
DE 100 %



PARENTS À  
CHARGE

# QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE

## DE REGROUPEMENT FAMILIAL ?

### LES PERSONNES QUI POSSÈDENT :

**UNE CARTE DE  
SÉJOUR DE L'UE**  
(décret législatif italien  
30/2007)

**UN PERMIS DE  
SÉJOUR DE L'UE**  
pour les résidents de  
longue durée

**UNE CARTE  
BLEUE  
EUROPÉENNE**

**UN PERMIS DE  
SÉJOUR**  
d'une durée d'au  
moins un an

#### délivrée pour :

Asile\* | Protection subsidiaire\* | Emploi salarié | Emploi  
indépendant | Raisons familiales | Raisons religieuses |  
Études | Permis de séjour pour transfert temporaire  
intragroupe (quelle que soit la durée) | Recherche  
scientifique (quelle que soit la durée)

\* Dans ces deux cas, il n'est pas nécessaire de produire les documents  
relatifs au logement et aux revenus



Il est important d'avoir le permis de séjour sur soi, surtout  
lorsqu'on s'adresse à des administrations publiques.



Prefettura di  
Reggio Emilia



POSTER  
Potenziamento Servizi  
Territoriali per il dialogo intERculturale



FONDAZIONE  
**E\*35**  
PER LA PROGETTAZIONE INTERNAZIONALE



Centro Interculturale  
**MONDINSIEME**  
Intercultural Centre



**caleidos**  
COOPERATIVA SOCIALE

# REGROUPEMENT FAMILIAL

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES

### TIMBRE FISCAL

DE 16 EUROS



TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT ICI



Autodéclaration de monogamie  
(en cas de conjoint)



Autodéclaration d'assurance pour les parents de plus de 65 ans



TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT ICI

## DOCUMENTS DU DEMANDEUR



### PASSEPORT

En cours de validité



### PERMIS DE SÉJOUR

En cours de validité



### CARTE D'IDENTITÉ

En cours de validité



### STATUT FAMILIAL ET RÉSIDENCE :

Autocertification



TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT ICI

## DOCUMENTS DES MEMBRES DE LA FAMILLE



### PASSEPORT

En cours de validité



Prefettura di  
Reggio Emilia



POSTER  
Potenziamento Servizi  
Territoriali per il dialogo intERculturale



FONDAZIONE  
E\*35  
PER LA PROGETTAZIONE INTERNAZIONALE



Centro Interculturale  
MONDINSIEME  
Intercultural Centre



caleidos  
COOPERATIVASOCIALE

# REGROUPEMENT FAMILIAL

## LOGEMENT DU DEMANDEUR

### ADÉQUATION DU LOGEMENT

Municipalité de  
Reggio d'Émilie :  
ACER

Autres municipalités  
de la province :  
BUREAUX  
MUNICIPAUX  
COMPÉTENTS

### CONSENTEMENT DES PROPRIÉTAIRES DU LOGEMENT

FORMULAIRE « S1 »  
(pour les mineurs) et  
FORMULAIRE « S2 »  
(pour les adultes)

+ COPIE DE LA  
CARTE D'IDENTITÉ  
(pour un citoyen d'un pays  
tiers, il est nécessaire de  
présenter le permis de séjour)

 TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT ICI

### CONTRAT DE LOGEMENT / ACTE NOTARIÉ

+ REÇU  
D'ENREGISTREMENT



#### Je n'ai pas de logement adéquat, que faire?

Il est possible d'indiquer un  
logement autre que le lieu de  
résidence du demandeur pour  
les membres de la famille à  
regrouper.

## REVENUS

Pour obtenir une autorisation, il est nécessaire de justifier d'un revenu minimum.  
Les tableaux de référence peuvent être consultés sur le site de la préfecture (Prefettura).  
[https://www.prefettura.it/reggioemilia/contenuti/Procedura\\_per\\_il\\_rilascio\\_del\\_nulla\\_osta\\_in\\_italiano\\_e\\_multilingua-17446848.htm](https://www.prefettura.it/reggioemilia/contenuti/Procedura_per_il_rilascio_del_nulla_osta_in_italiano_e_multilingua-17446848.htm)

## SALARIÉ

### FORMULAIRE UNILAV

À demander à votre employeur

### DÉCLARATION DE REVENUS

### FICHES DE PAIE

Des 12 derniers mois

### AUTODÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR

FORMULAIRE « S3 »

+ COPIE DE LA CARTE  
D'IDENTITÉ



TÉLÉCHARGEZ LE  
DOCUMENT ICI



Prefettura di  
Reggio Emilia



POSTER  
Potenziamento Servizi  
Territoriali per il dialogo intERculturale



Centro Interculturale  
MONDINSIEME  
Intercultural Centre



## TRAVAILLEUR INDÉPENDANT

**CERTIFICAT DE LA CHAMBRE DE  
COMMERCE (VISURA CAMERALE)**  
à demander au comptable

**BILAN**  
à demander au comptable

**PERMIS MUNICIPAL**

**ACTE DE CONSTITUTION**  
pour les associés : à demander  
au notaire et/ou au comptable

**CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
TVA (PARTITA IVA)**  
à demander au comptable

## EMPLOYÉ DE MAISON

**COMMUNICATION  
OBLIGATOIRE**  
à demander à l'employeur

**DÉCLARATION DE REVENUS**

**BULLETINS INPS  
(BOLLETTINI INPS)**  
des 4 derniers trimestres  
**+ REÇU DE PAIEMENT**  
à demander à l'employeur

**AUTODÉCLARATION DE  
L'EMPLOYEUR**  
FORMULAIRE « S3 »  
**+ COPIE DE LA CARTE  
D'IDENTITÉ**



TÉLÉCHARGEZ LE  
DOCUMENT ICI



### Si mes revenus sont insuffisants, que puis-je faire ?

Il est possible de demander à un membre de la famille de compléter : pour atteindre le revenu minimum requis par la loi, les éventuelles prestations familiales ou les revenus des personnes qui se trouvent sous le même statut familial que le demandeur peuvent également être pris en compte.

Il est nécessaire d'attester le degré de parenté (par exemple, conjoint, enfant, parent, frère ou sœur).

Dans ce cas, il convient de présenter les documents suivants :

**DOCUMENTATION CERTIFIANT LE LIEN DE PARENTÉ, ÉVENTUELLEMENT TRADUITE ET LÉGALISÉE OU APOSTILLÉE**

**DÉCLARATION D'INTENTION DE COMPLÉTER LES REVENUS**

**DOCUMENTS RELATIFS AUX REVENUS**



Prefettura di  
Reggio Emilia



POSTER  
Potenziamento Servizi  
Territoriali per il dialogo interculturale



FONDAZIONE  
**E\*35**  
PER LA PROGETTAZIONE INTERNAZIONALE



Centro Interculturale  
**MONDINSIEME**  
Intercultural Centre



**caleidos**  
COOPERATIVASOCIALE

# REGROUPEMENT FAMILIAL

# PROCÉDURE

## 1 COMMENT INTRODUIRE LA DEMANDE



**spid**

La demande d'autorisation de regroupement familial ne peut être introduite que par voie numérique sur le portail dédié du ministère de l'Intérieur

<https://portaleservizi.dlci.interno.it/AliSportello/ali/home.htm>.

**IL EST ACCESSIBLE AVEC LE SPID**



Le citoyen recevra alors par e-mail un code d'identification du dossier (RE.....)



À partir de ce site, il est possible de remplir et d'envoyer en ligne le formulaire de demande d'autorisation de regroupement, en y joignant à ce stade tous les documents nécessaires.



Les adresses e-mail indiquées lors du remplissage du formulaire de demande seront utilisées pour toutes les communications relatives à la procédure. Il est donc conseillé aux candidats de consulter régulièrement leur boîte de messagerie électronique.

## 2

## PREMIÈRE CONVOCATION AU GUICHET ET PRÉAVIS DE REJET



Le demandeur reçoit une communication appelée « préavis de rejet » avec laquelle il est convoqué au guichet.



Cela ne signifie pas que le dossier est rejeté, mais que des documents supplémentaires doivent être ajoutés pour pouvoir poursuivre la procédure.



L'avis mentionne les éventuels motifs de rejet et les documents nécessaires pour compléter le dossier : le demandeur est alors convoqué pour fournir tous les documents requis.



La communication est envoyée à l'adresse e-mail fournie lors de l'inscription et contient la date, l'heure et l'adresse du rendez-vous.

*S'il n'est pas possible de se présenter au rendez-vous, il est nécessaire de le communiquer par e-mail à l'adresse [immigrazione.pref\\_reggioemilia@interno.it](mailto:immigrazione.pref_reggioemilia@interno.it), en indiquant les informations suivantes : nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, message.*



## REJET

### **Le rejet est le refus de l'autorisation.**

La décision de rejet est notifiée sur le portail ALL et contient les raisons pour lesquelles la demande a été rejetée.

Le demandeur peut faire appel devant les tribunaux ordinaires dans un délai de 60 jours.

## AUTORISATION

**Si toutes les conditions sont remplies, la préfecture transmet l'autorisation par voie électronique à l'autorité diplomatique ou consulaire italienne dans le pays du membre de la famille à regrouper.**

Le membre de la famille dans le pays d'origine doit ensuite introduire la demande de visa pour raisons familiales auprès de l'ambassade ou de l'autorité consulaire italienne.

Le demandeur sera informé par e-mail de la délivrance de l'autorisation, qui peut être téléchargée à partir du portail ALL.

L'autorisation est valable 6 mois à partir de la date de délivrance et ne peut pas être prolongée. Le VISA D'ENTRÉE doit être demandé dans ce délai.

### 3

## DÉLIVRANCE DU VISA

Le visa d'entrée pour raisons familiales est délivré par l'autorité consulaire ou diplomatique, après que les vérifications nécessaires ont été effectuées. **De nouveaux documents seront demandés** (consulat de référence).

**UNE FOIS DÉLIVRÉ, LE VISA SUR LE PASSEPORT EST VALABLE UN AN.**

Les membres de la famille réunie qui, après la délivrance du visa d'entrée, entrent sur le territoire italien, doivent suivre les instructions indiquées dans la section PREMIÈRE ENTRÉE.

### 4

## PREMIÈRE ENTRÉE

Après avoir obtenu le visa, le ressortissant étranger peut entrer en Italie et, dans un délai de 8 jours ouvrables, il doit s'adresser à la préfecture qui a délivré l'autorisation pour demander le premier rendez-vous afin d'enregistrer la première entrée.



Le rendez-vous est pris sur le portail ALI  
<https://portaleservizi.dlci.interno.it/AliSportello/ali/home.htm>.



Le demandeur doit se rendre dans la rubrique « Prenotazione appuntamenti » (prendre un rendez-vous), **saisir le code d'identification de la demande (Codice identificativo della domanda)** lié à son SPID et sélectionner « Primo ingresso » (première entrée). Un calendrier s'ouvrira avec les dates de rendez-vous disponibles à la préfecture.



Lors de ce rendez-vous, il est nécessaire de remettre la déclaration d'hospitalité (Dichiarazione di ospitalità). Pour les résidents de la municipalité de Reggio d'Émilie, cette déclaration est produite au commissariat de police (Questura), pour les autres municipalités, il est nécessaire de demander des informations à la municipalité de résidence.





Lors de ce rendez-vous, la première entrée sera enregistrée et les documents à joindre à la demande de permis de séjour seront remplis avec le kit postal (Poste Italiane).



En outre, lors du premier rendez-vous à la préfecture, pour les citoyens âgés de plus de 16 ans, un permis de séjour d'au moins un an est exigé. Dans ce cas, le **Contrat d'intégration** (Accordo di Integrazione) est conclu.

*Le contrat d'intégration (prévu par le décret législatif italien 286/1998, article 4 bis) est un pacte entre l'État italien et le citoyen étranger qui entre en Italie pour la première fois. Les citoyens étrangers s'engagent à respecter l'ensemble des devoirs indiqués dans la « Charte des valeurs de citoyenneté et d'intégration » (Carta dei valori della cittadinanza e dell'integrazione).*



Les informations relatives au contrat d'intégration peuvent être consultées sur le portail ALI dans le menu déroulant « accordo di integrazione ».

**Dans les mois qui suivent la première entrée, le citoyen recevra une convocation au CPIA (Centro Provinciale Educazione Adulti) de Reggio d'Émilie.**

## INSCRIPTION À L'ÉTAT CIVIL

Pour les personnes qui ont demandé la délivrance d'un permis de séjour pour raisons familiales (regroupement familial), il est possible de demander l'inscription à l'Anagrafe Nazionale della Popolazione Residente (résidence) avant même de retirer le permis de séjour, en s'adressant aux guichets du bureau de l'état civil (Ufficio Anagrafe) de la mairie, en présentant, en lieu et place du permis de séjour, les documents suivants :

**PASSEPORT AVEC VISA D'ENTRÉE**

**REÇU DÉLIVRÉ PAR LE BUREAU POSTAL PROUVANT QUE LA DEMANDE DE PERMIS DE SÉJOUR A ÉTÉ INTRODuite**

**COMMUNICATION DU GUICHET UNIQUE POUR L'IMMIGRATION (SPORTELLINO UNICO DELL'IMMIGRAZIONE) NOTIFIANT L'OCTROI DE L'AUTORISATION, TÉLÉCHARGÉE SUR LE PORTAIL ALI**

Art. 29, alinéa 3 lettres a) et b), décret législatif italien 286/98



Prefettura di  
Reggio Emilia



POTENZIAMENTO SERVIZI  
Territoriali per il dialogo interCulturale



FONDAZIONE  
**E\*35**  
PER LA PROGETTAZIONE INTERNAZIONALE



Centro Interculturale  
**MONDINSIEME**  
Intercultural Centre



**caleidos**  
COOPERATIVA SOCIALE